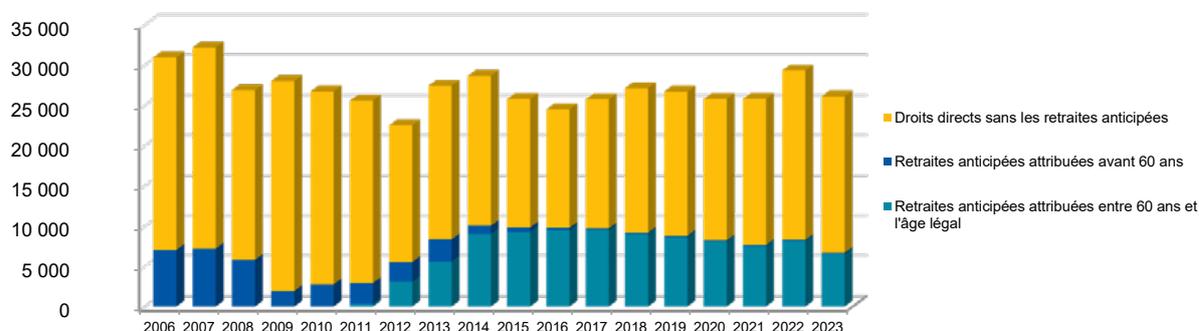


Retraités résidant en Carsat Centre - Val de Loire			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	13 920	20 652	34 572
Droits directs (retraites personnelles)	12 574	13 531	26 105
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 346	7 121	8 467
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	959	1 271	2 230
Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006			



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 601	2 241	6 842
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,1 ans	62,9 ans
Droits dérivés	77,3 ans	74,8 ans	75,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	10,7%	12,1%	11,4%
Retraités bénéficiant d'une surcote	15,8%	18,1%	17,0%

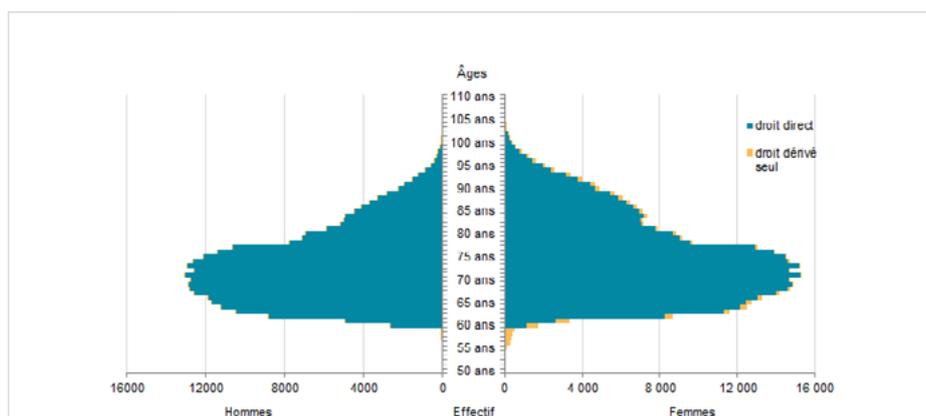
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	270 297	341 713	612 010
Retraités percevant un droit direct seul	259 141	248 131	507 272
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 454	9 342	10 796
Retraités percevant les deux à la fois	9 702	84 240	93 942
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,8%	2,9%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	90 093	46 469	136 562
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	969 €	782 €	864 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,7%	40,6%	29,5%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

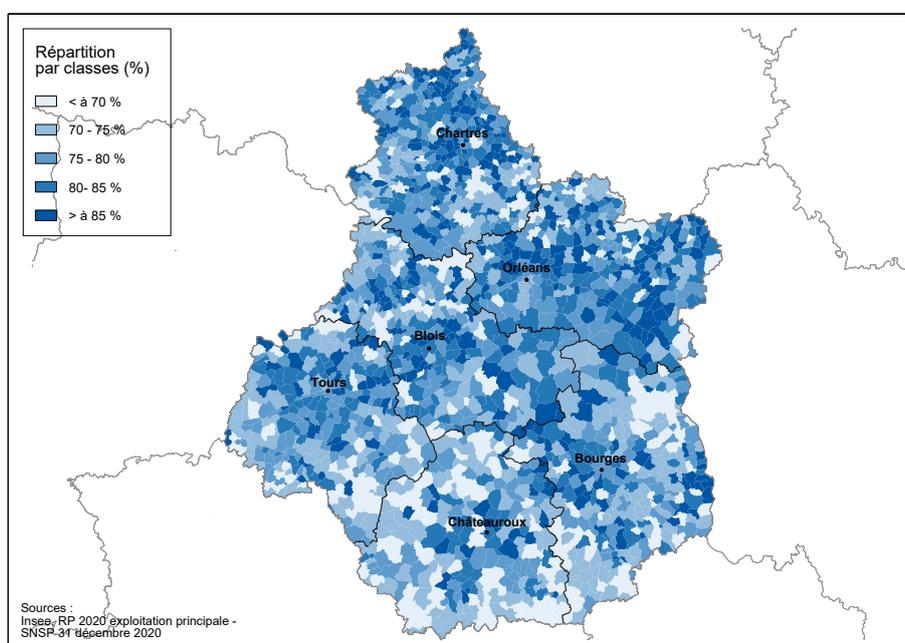
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Centre - Val de Loire



## Prestataires payés par la Carsat Centre - Val de Loire

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
18 - Cher	31 600	40 154	71 754
28 - Eure-et-Loir	38 691	46 885	85 576
36 - Indre	23 687	30 939	54 626
37 - Indre-et-Loire	55 470	70 801	126 271
41 - Loir-et-Cher	33 754	42 741	76 495
45 - Loiret	60 057	74 500	134 557
Total Carsat Centre - Val de Loire	243 259	306 020	549 279
Total hors Carsat Centre - Val de Loire	32 522	39 460	71 982
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>275 781</b>	<b>345 480</b>	<b>621 261</b>

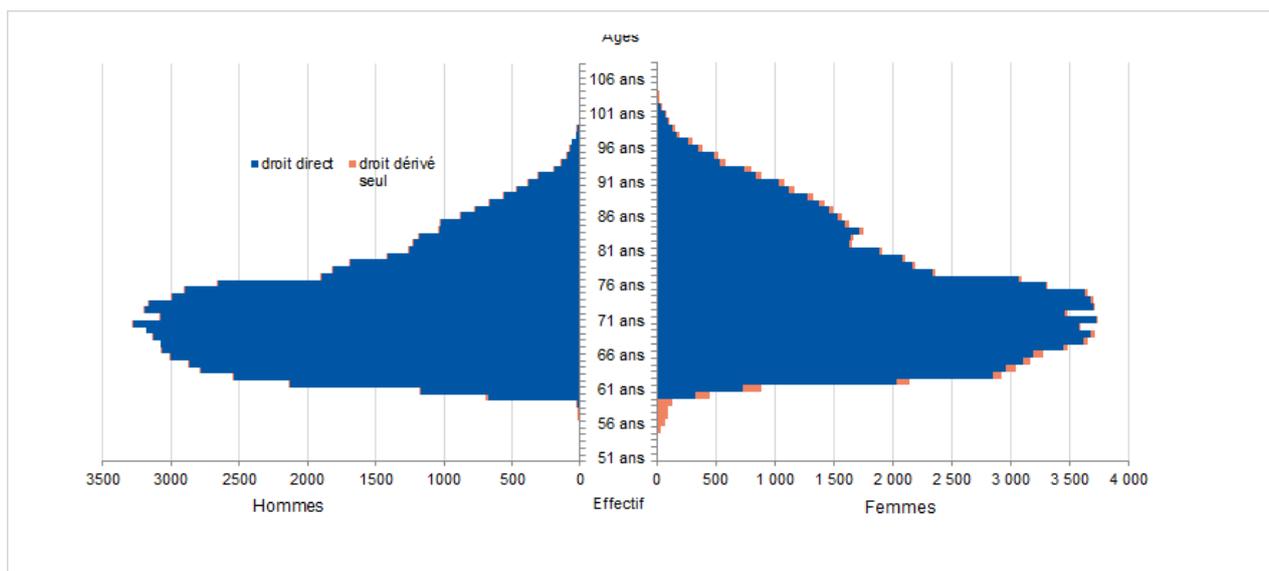
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

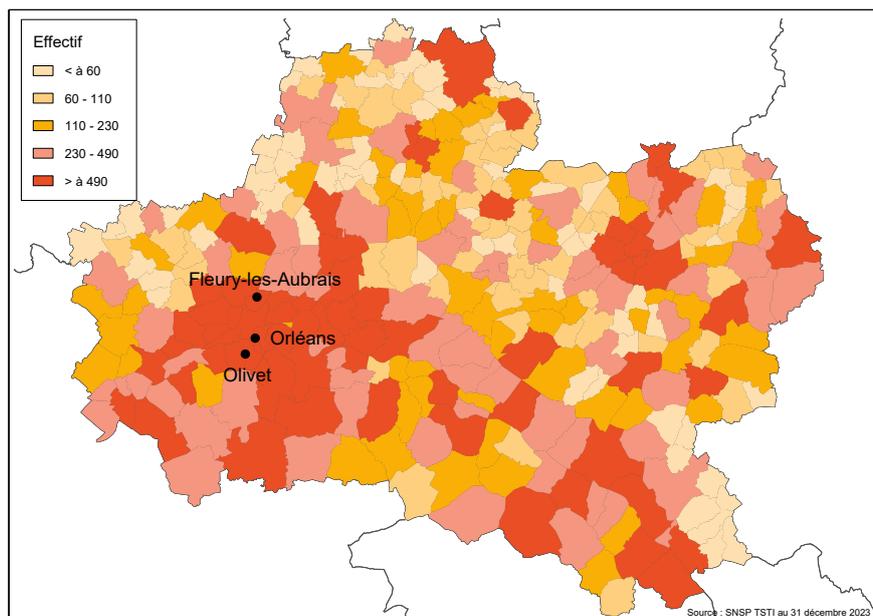
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 488	5 129	8 617
Droits directs (retraites personnelles)	3 180	3 443	6 623
Droits dérivés (retraites de réversion)	308	1 686	1 994
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	230	321	551
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 151	578	1 729
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,1 ans	62,9 ans
Droits dérivés	76,7 ans	74,6 ans	74,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	66 268	82 836	149 104
Retraités percevant un droit direct seul	63 803	61 110	124 913
Retraités percevant un droit dérivé seul	240	2 179	2 419
Retraités percevant les deux à la fois	2 225	19 547	21 772
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,9%	2,9%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 656	12 143	33 799
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	1 005 €	808 €	896 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,5%	35,9%	25,8%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Orléans</b>			
Nombre total de retraités	7 822	11 259	19 081
Retraités percevant un droit direct seul	7 583	8 456	16 039
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	325	344
Retraités percevant les deux à la fois	220	2 478	2 698
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,0%	6,0%	6,4%
<b>Olivet</b>			
Nombre total de retraités	2 131	2 664	4 795
Retraités percevant un droit direct seul	2 094	2 123	4 217
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	57	59
Retraités percevant les deux à la fois	35	484	519
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,4%	1,6%	1,5%
<b>Fleury-les-Aubrais</b>			
Nombre total de retraités	1 776	2 431	4 207
Retraités percevant un droit direct seul	1 731	1 813	3 544
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	64	66
Retraités percevant les deux à la fois	43	554	597
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,7%	3,3%	3,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

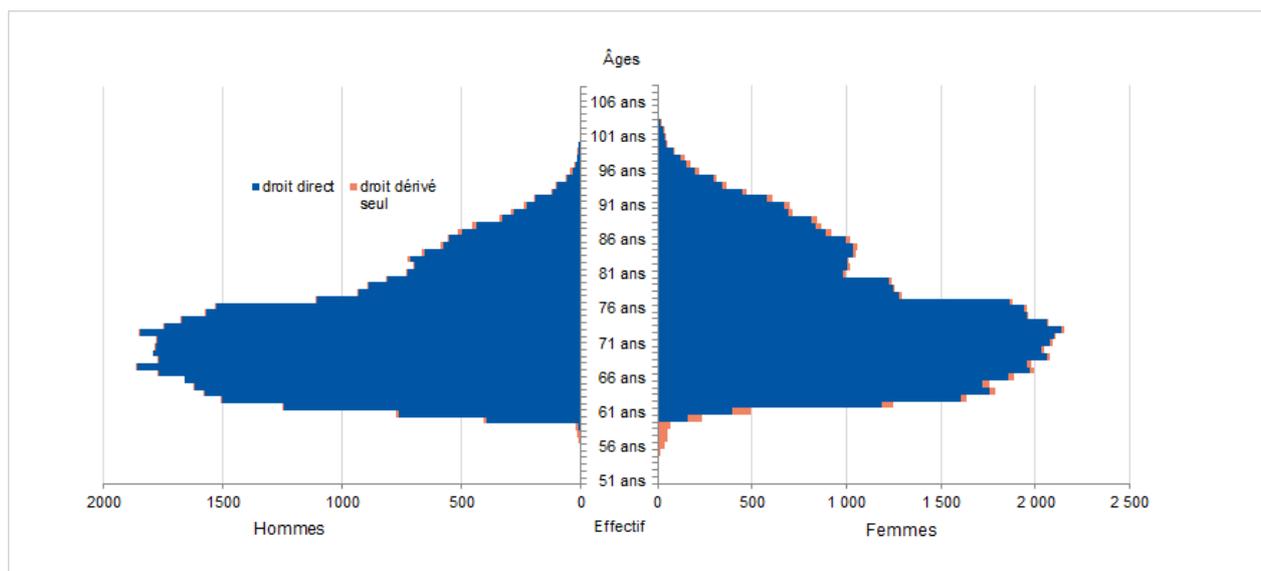
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)

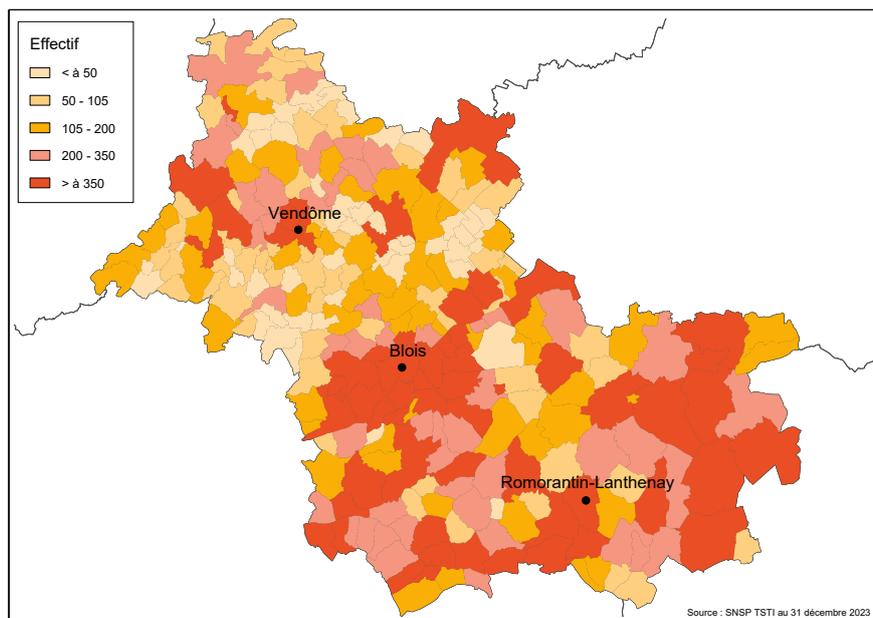
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 895	2 822	4 717
Droits directs (retraites personnelles)	1 699	1 789	3 488
Droits dérivés (retraites de réversion)	196	1 033	1 229
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	131	157	288
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	670	337	1 007
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	77,9 ans	75,0 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 221	48 089	86 310
Retraités percevant un droit direct seul	36 489	35 183	71 672
Retraités percevant un droit dérivé seul	280	1 195	1 475
Retraités percevant les deux à la fois	1 452	11 711	13 163
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,4%	2,5%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 442	7 327	20 769
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	973 €	781 €	866 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,8%	40,6%	29,5%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Blois</b>			
<b>Nombre total de retraités</b>	<b>3 967</b>	<b>5 825</b>	<b>9 792</b>
Retraités percevant un droit direct seul	3 804	4 220	8 024
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	172	189
Retraités percevant les deux à la fois	146	1 433	1 579
<b>Minimum vieillesse<sup>(1)</sup></b>	<b>8,0%</b>	<b>5,7%</b>	<b>6,6%</b>
<b>Romorantin-Lanthenay</b>			
<b>Nombre total de retraités</b>	<b>2 235</b>	<b>3 044</b>	<b>5 279</b>
Retraités percevant un droit direct seul	2 140	2 114	4 254
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	86	96
Retraités percevant les deux à la fois	85	844	929
<b>Minimum vieillesse<sup>(1)</sup></b>	<b>3,1%</b>	<b>4,5%</b>	<b>3,9%</b>
<b>Vendôme</b>			
<b>Nombre total de retraités</b>	<b>1 888</b>	<b>2 742</b>	<b>4 630</b>
Retraités percevant un droit direct seul	1 804	1 797	3 601
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	64	70
Retraités percevant les deux à la fois	78	881	959
<b>Minimum vieillesse<sup>(1)</sup></b>	<b>4,4%</b>	<b>3,6%</b>	<b>4,0%</b>

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

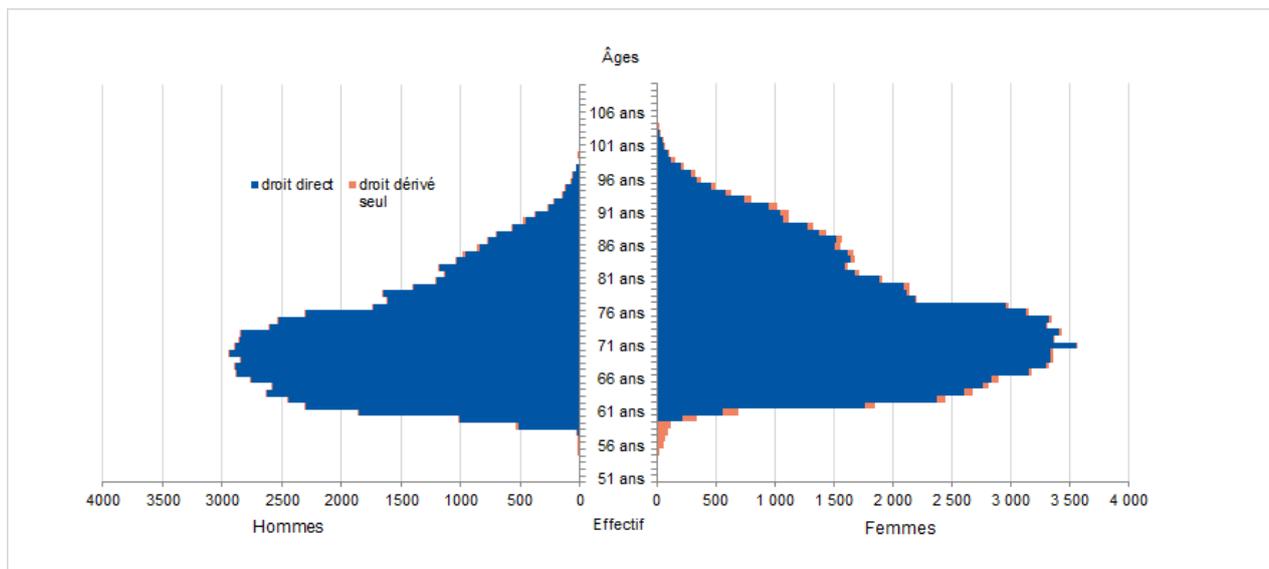
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)

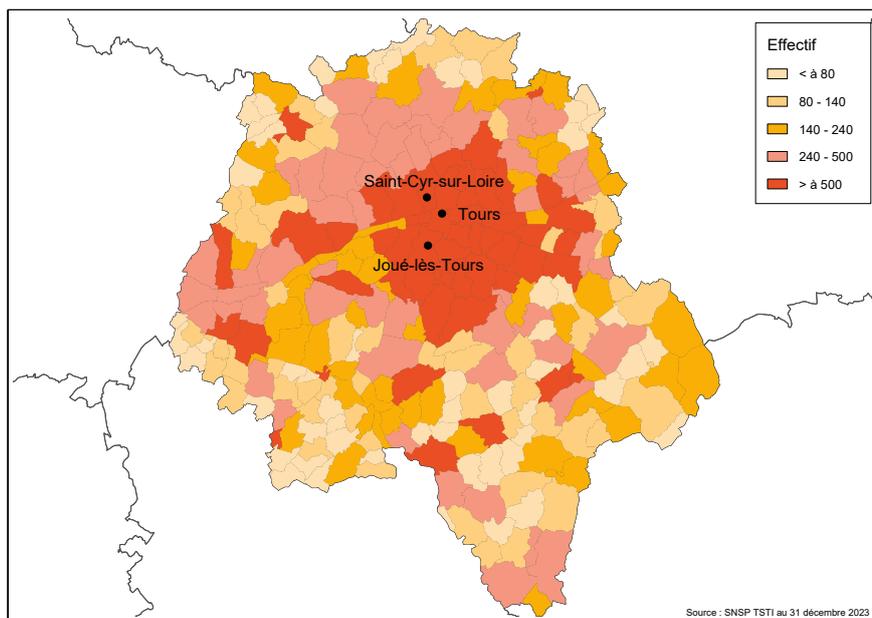
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 123	4 471	7 594
Droits directs (retraites personnelles)	2 836	3 052	5 888
Droits dérivés (retraites de réversion)	287	1 419	1 706
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	217	278	495
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	935	442	1 377
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,4 ans	63,2 ans
Droits dérivés	77,4 ans	75,4 ans	75,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	60 567	77 958	138 525
Retraités percevant un droit direct seul	58 218	57 498	115 716
Retraités percevant un droit dérivé seul	348	2 149	2 497
Retraités percevant les deux à la fois	2 001	18 311	20 312
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,8%	3,0%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 321	9 124	27 445
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,7 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	941 €	760 €	839 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,8%	43,1%	31,5%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Tours</b>			
Nombre total de retraités	9 620	15 250	24 870
Retraités percevant un droit direct seul	9 300	10 932	20 232
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	411	432
Retraités percevant les deux à la fois	299	3 907	4 206
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,4%	5,5%	5,8%
<b>Joué-lès-Tours</b>			
Nombre total de retraités	3 807	5 075	8 882
Retraités percevant un droit direct seul	3 648	3 655	7 303
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	132	141
Retraités percevant les deux à la fois	150	1 288	1 438
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,2%	4,0%	4,1%
<b>Saint-Cyr-sur-Loire</b>			
Nombre total de retraités	1 847	2 741	4 588
Retraités percevant un droit direct seul	1 813	2 144	3 957
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	72	75
Retraités percevant les deux à la fois	31	525	556
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,6%	2,3%	2,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

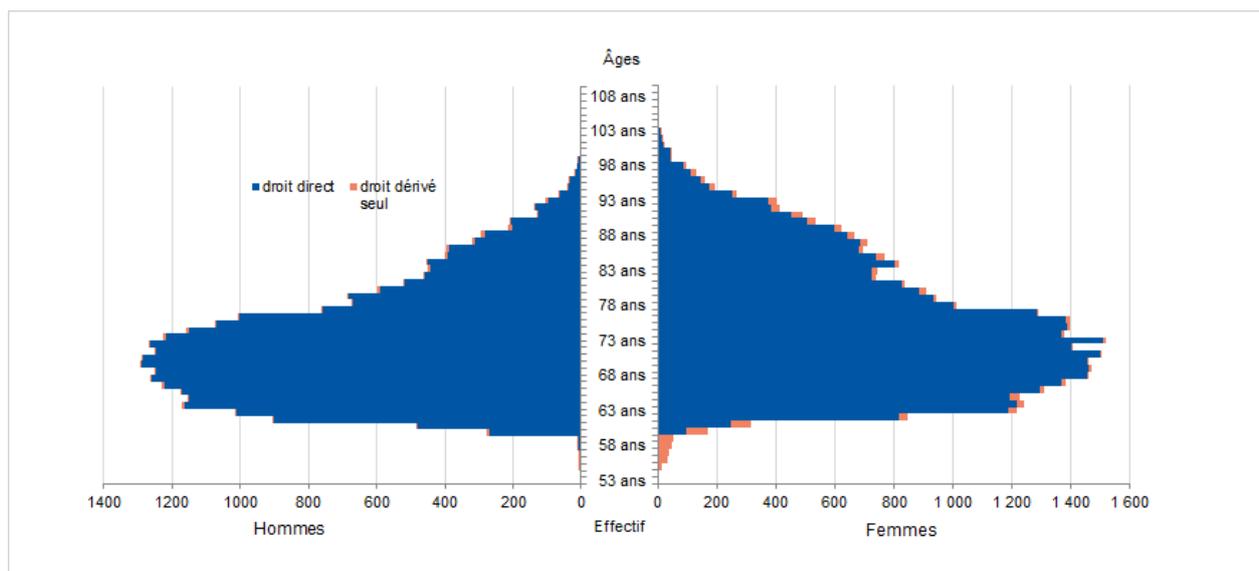
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)

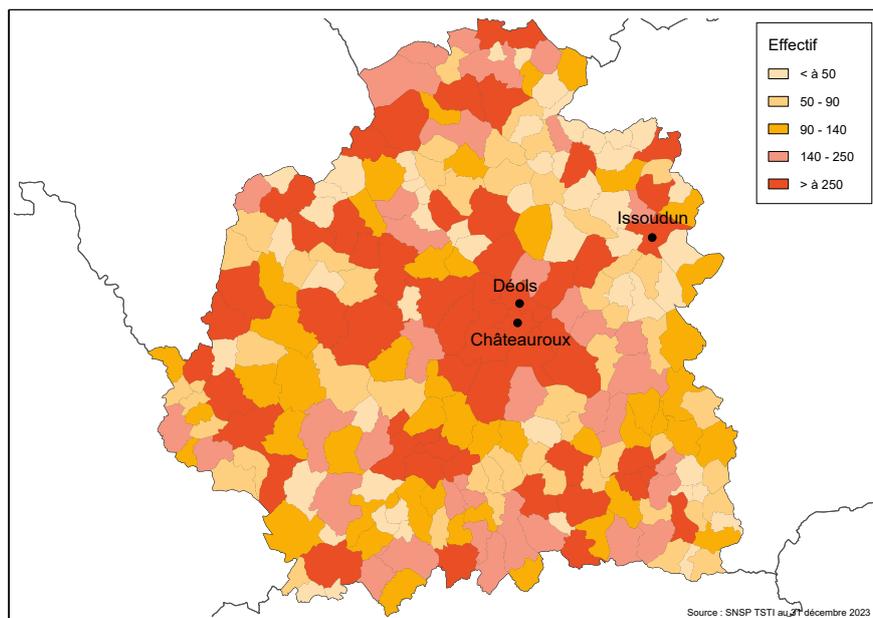
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 343	1 954	3 297
Droits directs (retraites personnelles)	1 178	1 221	2 399
Droits dérivés (retraites de réversion)	165	733	898
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	100	134	234
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	444	196	640
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	78,5 ans	74,6 ans	75,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	26 524	34 496	61 020
Retraités percevant un droit direct seul	25 067	24 212	49 279
Retraités percevant un droit dérivé seul	218	984	1 202
Retraités percevant les deux à la fois	1 239	9 300	10 539
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,8%	3,1%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 978	4 600	13 578
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,6 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	886 €	755 €	812 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,6%	48,0%	36,0%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Châteauroux</b>			
Nombre total de retraités	4 416	6 416	10 832
Retraités percevant un droit direct seul	4 218	4 446	8 664
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	177	187
Retraités percevant les deux à la fois	188	1 793	1 981
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,6%	4,9%	4,8%
<b>Issoudun</b>			
Nombre total de retraités	1 354	1 901	3 255
Retraités percevant un droit direct seul	1 281	1 281	2 562
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	42	49
Retraités percevant les deux à la fois	66	578	644
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,8%	4,3%	4,1%
<b>Déols</b>			
Nombre total de retraités	948	1 152	2 100
Retraités percevant un droit direct seul	912	829	1 741
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	23	26
Retraités percevant les deux à la fois	33	300	333
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,9%	3,1%	2,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

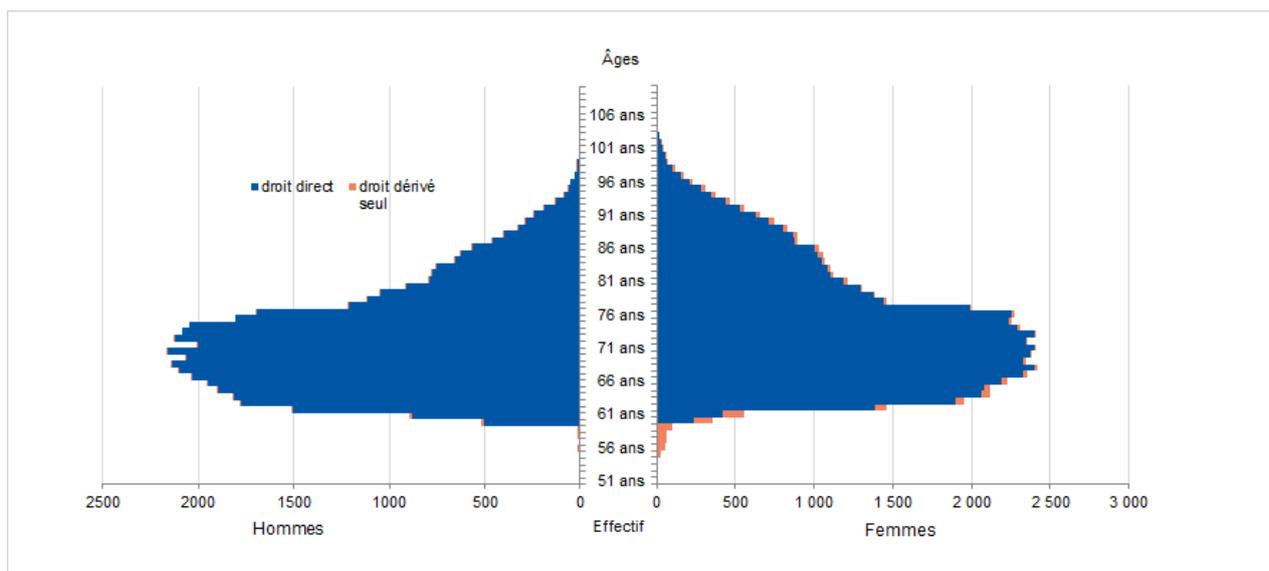
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)

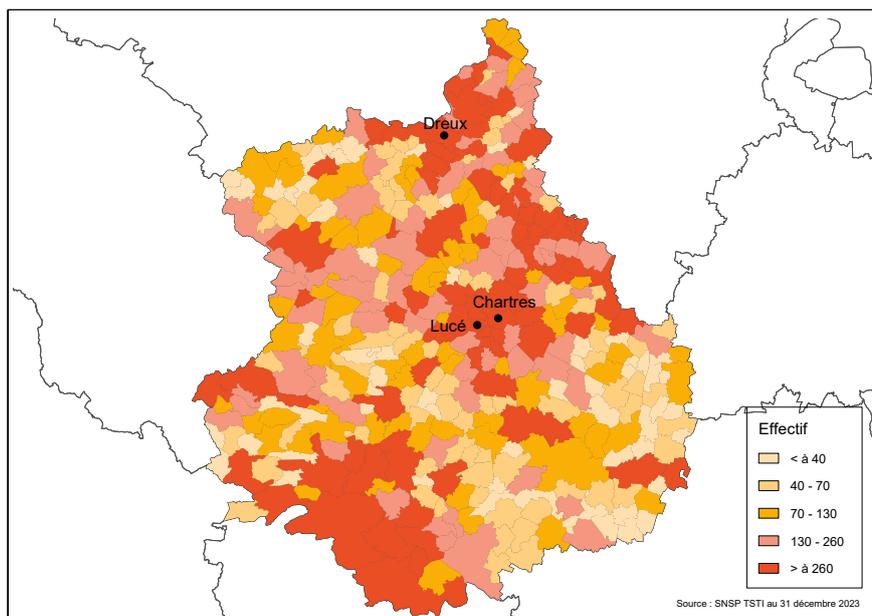
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 319	3 404	5 723
Droits directs (retraites personnelles)	2 130	2 193	4 323
Droits dérivés (retraites de réversion)	189	1 211	1 400
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	131	182	313
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	886	434	1 320
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	62,8 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,3 ans	74,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	43 494	53 797	97 291
Retraités percevant un droit direct seul	41 835	38 926	80 761
Retraités percevant un droit dérivé seul	190	1 464	1 654
Retraités percevant les deux à la fois	1 469	13 407	14 876
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,3%	2,4%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 613	8 264	23 877
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	1 033 €	821 €	916 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,6%	35,5%	25,1%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Chartres</b>			
Nombre total de retraités	3 282	4 933	8 215
Retraités percevant un droit direct seul	3 160	3 552	6 712
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	135	142
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 246	1 361
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,6%	3,9%	4,2%
<b>Dreux</b>			
Nombre total de retraités	2 508	3 261	5 769
Retraités percevant un droit direct seul	2 367	2 105	4 472
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	146	158
Retraités percevant les deux à la fois	129	1 010	1 139
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,3%	6,2%	7,1%
<b>Lucé</b>			
Nombre total de retraités	1 599	2 238	3 837
Retraités percevant un droit direct seul	1 529	1 507	3 036
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	81	89
Retraités percevant les deux à la fois	62	650	712
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,4%	5,0%	4,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

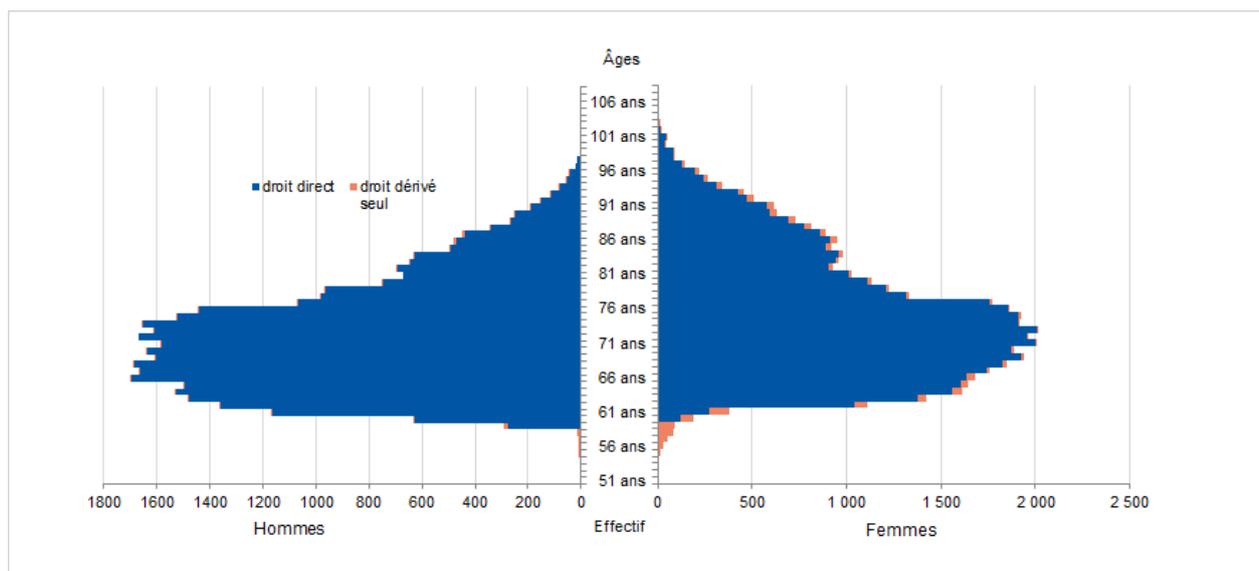
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)

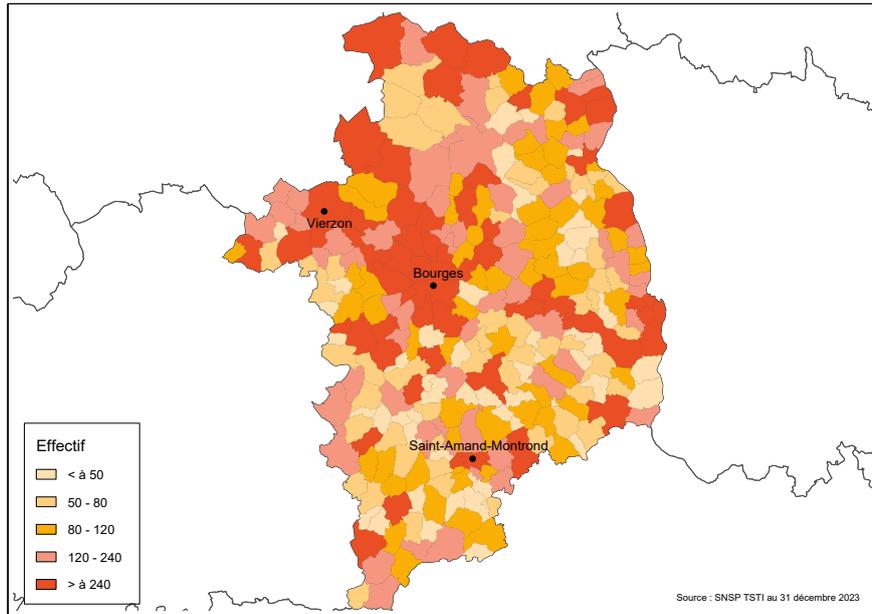
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 752	2 872	4 624
Droits directs (retraites personnelles)	1 551	1 833	3 384
Droits dérivés (retraites de réversion)	201	1 039	1 240
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	150	199	349
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	515	254	769
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	77,7 ans	74,8 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 223	44 537	79 760
Retraités percevant un droit direct seul	33 729	31 202	64 931
Retraités percevant un droit dérivé seul	178	1 371	1 549
Retraités percevant les deux à la fois	1 316	11 964	13 280
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,3%	3,4%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 986	5 011	15 997
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	926 €	745 €	825 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,3%	45,1%	33,1%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Bourges</b>			
Nombre total de retraités	6 177	8 653	14 830
Retraités percevant un droit direct seul	5 964	6 090	12 054
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	303	320
Retraités percevant les deux à la fois	196	2 260	2 456
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,7%	5,2%	5,8%
<b>Vierzon</b>			
Nombre total de retraités	3 158	4 259	7 417
Retraités percevant un droit direct seul	3 012	2 715	5 727
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	117	124
Retraités percevant les deux à la fois	139	1 427	1 566
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,8%	5,4%	5,5%
<b>Saint-Amand-Montrond</b>			
Nombre total de retraités	1 277	1 846	3 123
Retraités percevant un droit direct seul	1 212	1 253	2 465
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	55	59
Retraités percevant les deux à la fois	61	538	599
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,2%	5,6%	5,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".